



LE RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES DE LA ROUTE DU PORT / DE LA BARRE

*Plénière SPPPI Estuaire Adour
6 juillet 2022*



LE RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES DE LA ROUTE DU PORT / DE LA BARRE

Plénière SPPPI Estuaire Adour - 6 juillet 2022

1) La gestion des eaux pluviales sur la commune de Tarnos

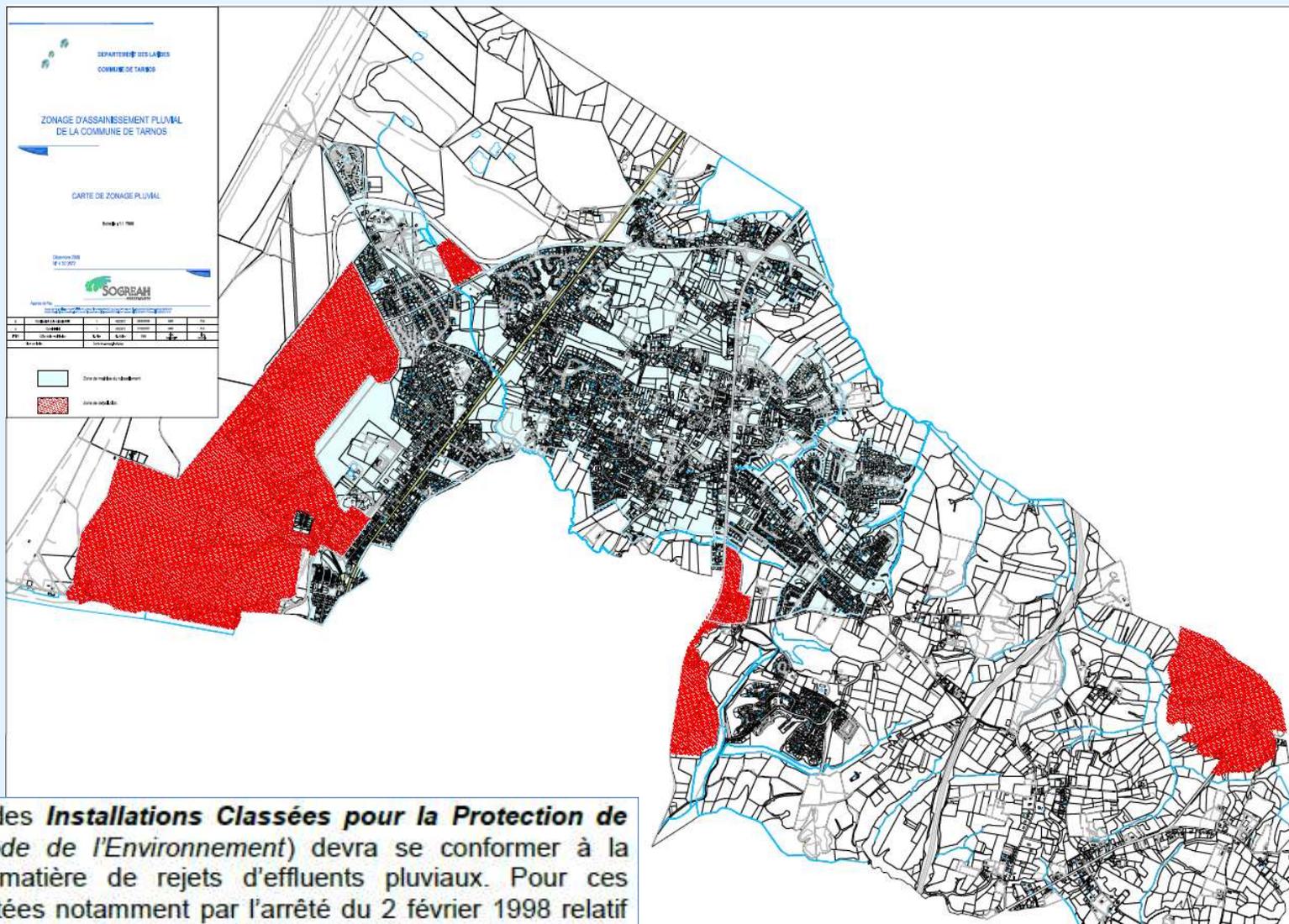
- ⇒ 1.1) Le zonage d'assainissement pluvial
- ⇒ 1.2) Le réseau communal d'eaux pluviales

2) Le réseau d'eaux pluviales de la route du Port / de la Barre

- ⇒ 2.1) Plan du réseau
- ⇒ 2.2) Investigations réalisées

⇒ 1.1) Le zonage d'assainissement pluvial

- 2012 : **Approbation** zonage
 - Aménagements du réseau
 - Règles de gestion des eaux
- Zone de **maîtrise du ruissellement pluvial**
- Zone de **dépollution** des eaux pluviales
- Cas particulier des **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement** :
 - Arrêté du 2 février 1998
 - Prescriptions particulières



Enfin, toute installation relevant du régime des **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement** (Titre I du livre V du Code de l'Environnement) devra se conformer à la réglementation qui lui est applicable en matière de rejets d'effluents pluviaux. Pour ces installations, les prescriptions générales édictées notamment par l'arrêté du 2 février 1998 relatif aux émissions de toute nature des I.C.P.E. et les prescriptions particulières des arrêtés préfectoraux prévalent sur le présent règlement.



LE RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES DE LA ROUTE DU PORT / DE LA BARRE

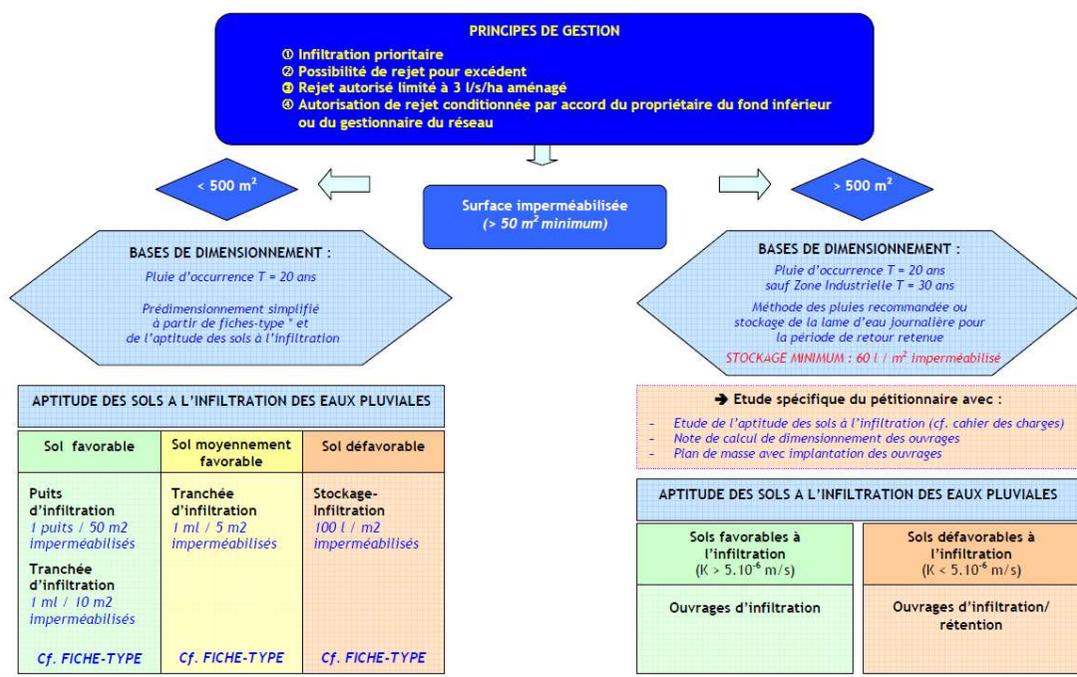
Plénière SPPPI Estuaire Adour - 6 juillet 2022

⇒ 1.1) Le zonage d'assainissement pluvial

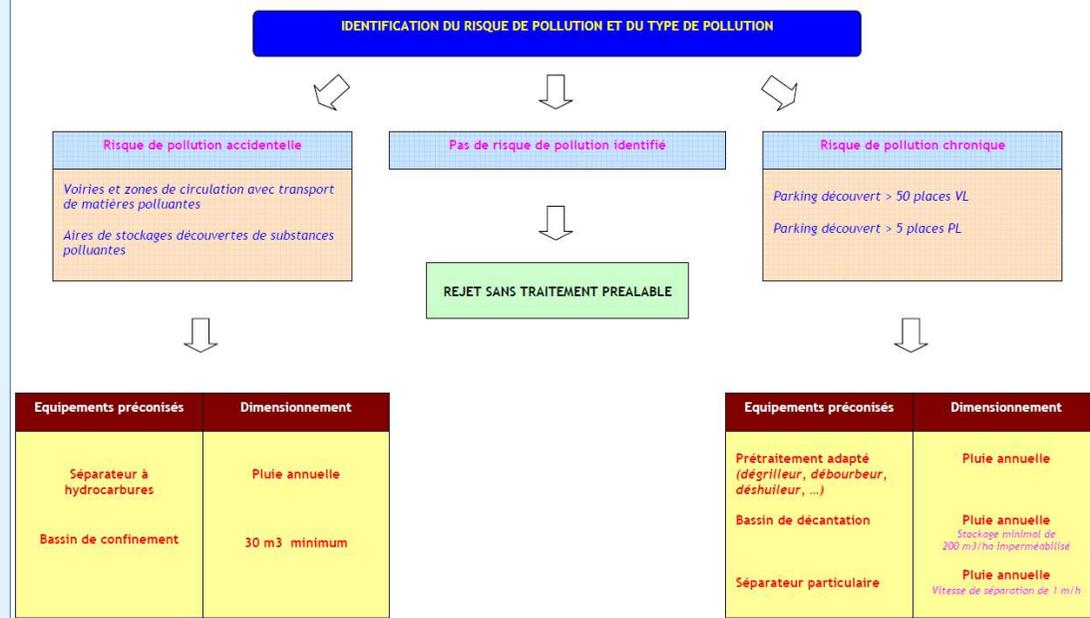
Zone de maîtrise du ruissellement pluvial

Zone de dépollution des eaux pluviales

ORGANIGRAMME METHODOLOGIQUE - ZONE DE MAITRISE DU RUISELLEMENT



ORGANIGRAMME METHODOLOGIQUE - ZONE DE DEPOLLUTION DES EAUX PLUVIALES

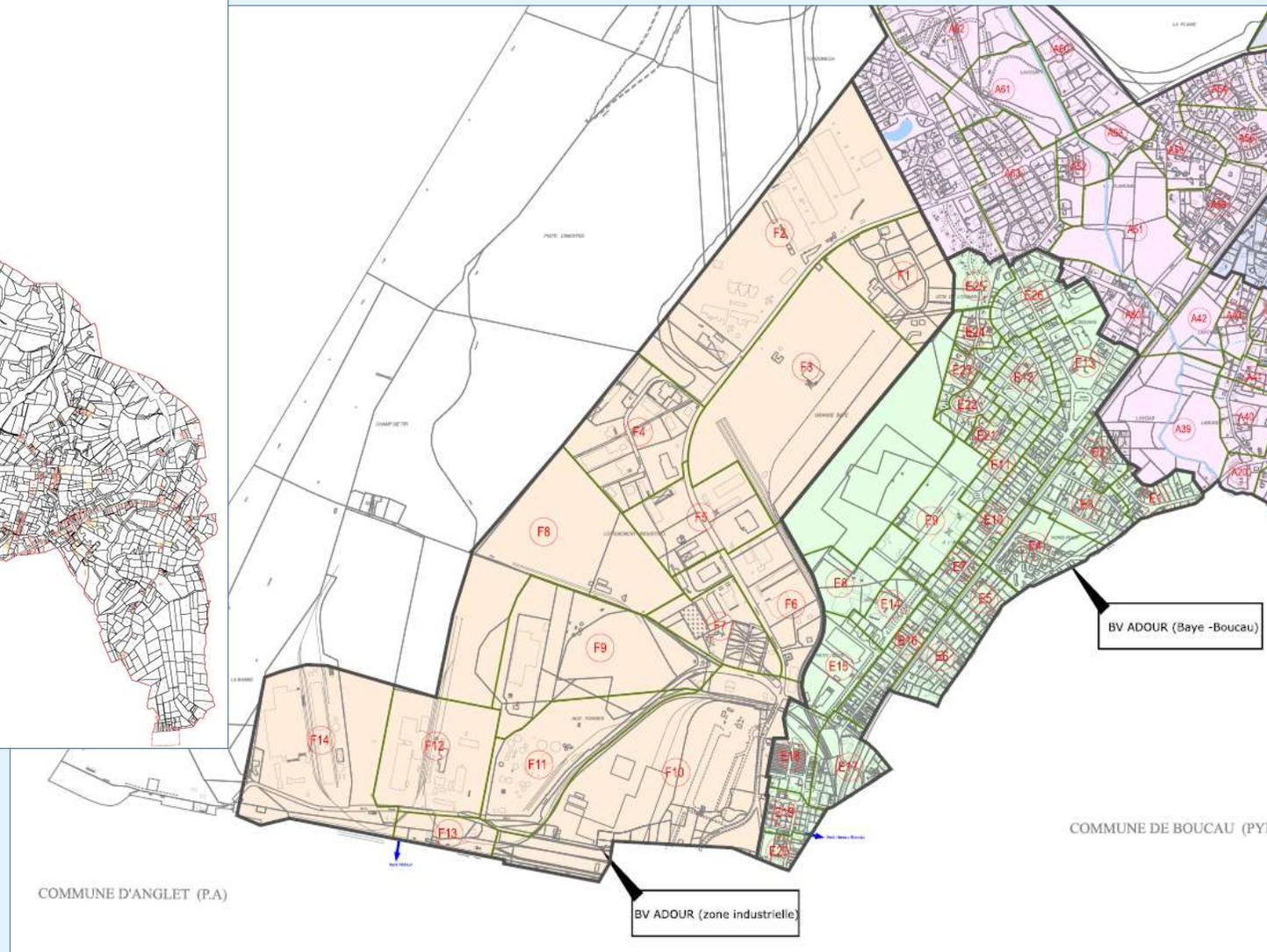




LE RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES DE LA ROUTE DU PORT / DE LA BARRE

Plénière SPPPI Estuaire Adour - 6 juillet 2022

→ 1.2) Le réseau communal d'eaux pluviales

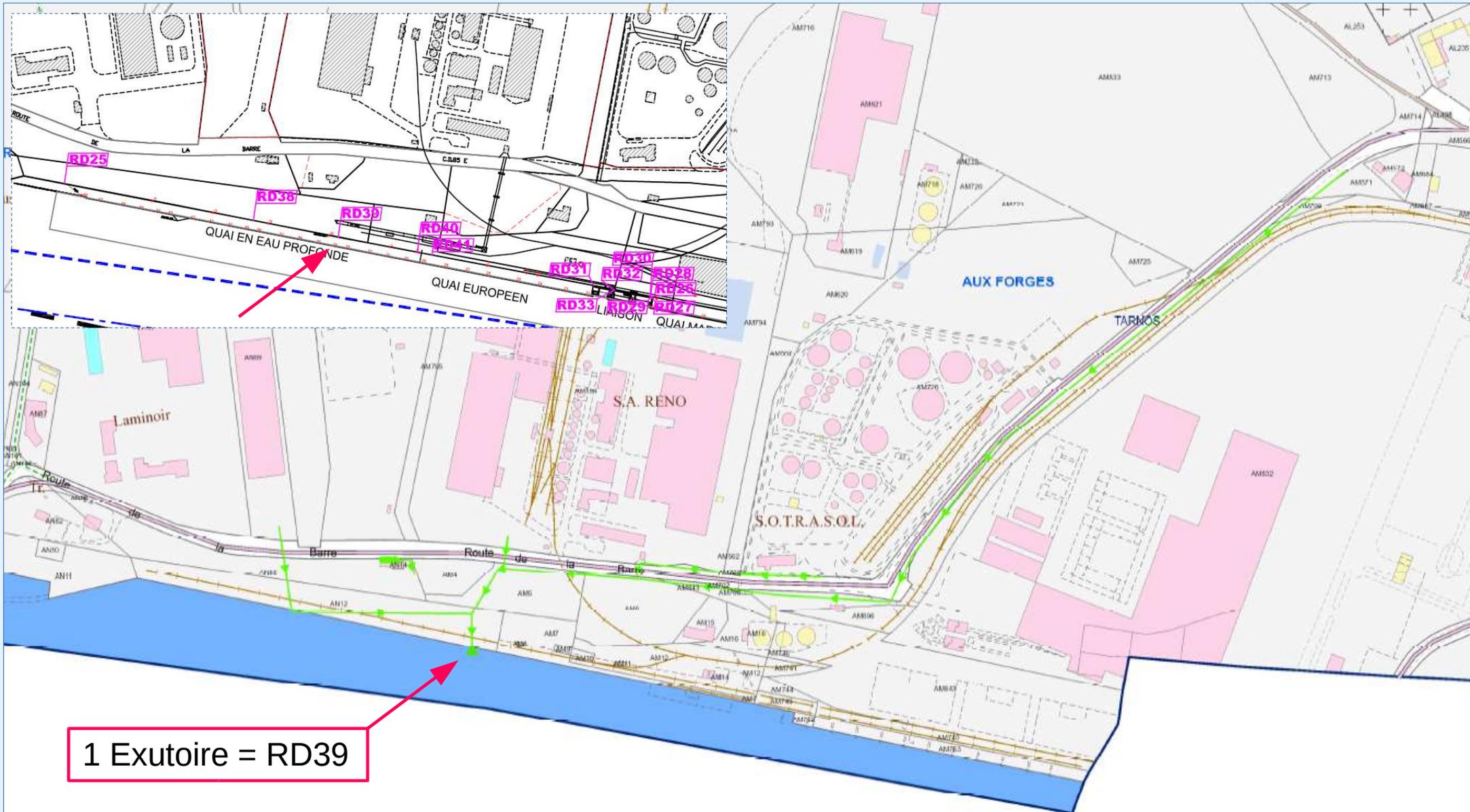




LE RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES DE LA ROUTE DU PORT / DE LA BARRE

Plénière SPPPI Estuaire Adour - 6 juillet 2022

→ 2.1) Plan du réseau EP de la route du Port / de la Barre





LE RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES DE LA ROUTE DU PORT / DE LA BARRE

Plénière SPPPI Estuaire Adour - 6 juillet 2022

⇒ 2.1) Investigations réalisées

- Inspections télévisées du réseau EP réalisées en 2010 et 2017
- Nature des eaux collectées par le réseau (valable en 2018) :
 - ⇒ Eaux de ruissellement de voirie
 - ⇒ Eaux traitées de STEP (ALKION)
 - ⇒ Eaux de réseau privé d'eau pluviale (ALKION)
 - ⇒ Eaux de filière ANC non conforme (ALKION)
 - ⇒ Eaux de ruissellement de voirie privée (ALKION et TIMAC AGRO)
 - ⇒ Eaux de refroidissement (TIMAC AGRO)

